

14 / 01 / 2021

Jean-Paul Salasse
Président du GRAINE Occitanie

A l'attention de : Sophie Bejean
Rectrice de l'académie de Montpellier
et de la région académique Occitanie

Mostafa Fourar
Recteur de l'académie de Toulouse

**OBJET : L'ÉDUCATION A LA NATURE, A L'ENVIRONNEMENT
ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE SUITE A LA CRISE SANITAIRE**

Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur,

L'Éducation nationale et le tissu associatif entretiennent un partenariat de longue date pour promouvoir et développer ensemble l'Éducation à l'environnement et au développement durable et nous vous en remercions vivement. A l'échelle régionale ce partenariat se concrétise notamment par la mise à disposition d'une professeur en Service éducatif au GRAINE Occitanie, ce qui nous est précieux pour accompagner associations et établissements scolaires dans la qualité de leurs projets éducatifs liés à l'environnement et au développement durable.

Nous avons porté attention à la circulaire du 24 septembre 2020, qui réaffirme la place de l'Éducation au développement durable au cœur du projet collectif et de l'engagement pédagogique du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Nous avons noté la volonté de renforcer la cohérence de l'EDD avec l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre autour du service public de l'éducation et des nouvelles problématiques sanitaires et environnementales. Le ministère renforce ainsi son souhait de construire sa politique EDD en partenariat dans le cadre d'une dynamique territoriale impliquant les autres services déconcentrés de l'État, les établissements publics et les associations. Enfin il est cité que ces partenariats gagneraient à être stabilisés dans le cadre de conventions et protocoles. La signature en cours de la Convention-Cadre EEDD Occitanie vient conforter cet objectif.

C'est pourquoi le GRAINE a souhaité, avec ce courrier, vous faire part de ses perspectives concernant les enjeux éducatifs en région par rapport à la crise sanitaire actuelle. De manière générale, la plaquette ci-jointe vous permettra de mieux comprendre la dynamique actuelle des associations d'EEDD en région, face à la COVID.

Plus spécifiquement et en prise de recul, il nous semble que les confinements survenus en 2020 dans le cadre de la COVID-19 ont occasionné une sidération et une discontinuité majeure dans l'éducation de nos enfants. La crise sanitaire a accentué les inégalités. Sa durée génère un climat d'incertitude, ainsi que de l'inquiétude face aux comportements à tenir en société.

Les associations d'EEDD en réseau souhaiteraient ainsi participer à l'élaboration de réponses collectives à ces enjeux. Nous pensons que l'EEDD, et particulièrement l'éducation dehors, dans la nature :

- Aura un impact positif sur la santé, entre autres car les espaces réduits dans lesquels travaillent les élèves favorisent la circulation du virus.
- Facilitera l'éducation et l'apprentissage, participera à la prévention du décrochage scolaire notamment pour les enfants dont le contexte social, familial et matériel ne permet pas de profiter de la « continuité pédagogique ».
- Préparera les jeunes, les citoyens et citoyennes à se projeter dans un avenir viable, vivable, solidaire et désirable.

De manière générale, au-delà du fait que qu'éduquer dehors répond à des enjeux actuels de santé physique et psychique, la nature est une excellente enseignante, pour la socialisation et la coopération. Elle favorise la créativité tout autant que l'esprit scientifique et de nombreux autres apprentissages.

Il nous semble ainsi possible de profiter de cette discontinuité dans le temps créée par l'événement pour préparer l'avenir – repenser l'école et les Accueils collectifs de mineurs comme des espaces ouverts et dynamiques, qui invitent la nature telle qu'elle est dans toutes ses potentialités éducatives. Nous vous proposons à cet effet, en pièce annexe à ce courrier, un argumentaire synthétisant notre vision des bienfaits d'une éducation dehors. Ce document est issu de travaux nationaux partagés avec la communauté des GRAINEs en France.

Nous serions ravis de pouvoir vous rencontrer, afin d'échanger ensemble sur la manière dont le partenariat fructueux entre l'Education nationale et les associations d'EEDD en région pourrait encore se développer sur les années scolaires à venir, afin de mieux prendre en compte l'enjeu d'une éducation dehors.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, Monsieur le Recteur, l'expression de mes salutations respectueuses.



Jean-Paul Salasse,
Pour les réseaux départementaux d'EEDD,
l'URCPIE et le GRAINE Occitanie

GRAINE Occitanie
Site de Montpellier
Immeuble le Thèbes
26 Allée de Mycènes
34000 Montpellier
Tél. 04 67 06 01 13
SIREN 420 582 462

Il n'y aura pas d'éducation au développement durable sans éducation à l'environnement et il n'y aura pas d'éducation à l'environnement sans éducation dans la nature – Louis Espinassous.